

LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE MONS
a l'honneur de vous transmettre ci-après un **complément** à l'ordre du jour de la
séance du Conseil communal du **LUNDI 25 FÉVRIER 2002, à 18 heures, à**
l'Hôtel de Ville, Salon Gothique.

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
64	<p style="text-align: center;"><u>SEANCE PUBLIQUE</u></p> <p style="text-align: center;"><u>RAPPORTEUR : M. DI RUPO</u></p> <p>Police. Circulation. Mons. Diverses rues. Réglementation du stationnement. Modification horaire. Passage de 2 heures 30 à 2 heures.</p>	Pol. Adm. 6002/OD/MC

Le Secrétaire communal,
Bernard VANCAUWENBERGHE

Le Bourgmestre-Président,
Elio DI RUPO